

Conférence du **24 janvier 2023**

***Apport de l'industrie au développement des villes moyennes,
Au-delà des tendances, une étonnante disparité !***

Denis Carré

Au cours de l'année 2022, le Cercle a exploré en particulier deux problématiques : [la relation entre l'industrialisation/désindustrialisation et l'aménagement du territoire](#) d'une part, [la place des villes petites et moyennes dans les politiques d'aménagement du territoire](#), d'autre part.



Avec la conférence de Denis Carré, nous explorerons l'interférence entre ces deux axes en se concentrant cependant sur les villes moyennes et leurs relations avec les métropoles plus que sur les petites villes.

Les villes moyennes (et leurs territoires contigus) jouent **un rôle déterminant** dans l'emploi industriel national, concentrant environ 40 % de cet emploi. Et pour ces villes, il représente en moyenne 15% de l'emploi des (160) villes étudiées.

Mais ces chiffres recouvrent une **très grande diversité**, tant par leur importance

dans ces territoires que sur les trajectoires de développement.

Sur la base de multiples données mobilisées (résultats d'un rapport sur les villes moyennes mais aussi différentes publications sur les Métropoles et les territoires contigus, sur les Territoires d'Industrie ou bien encore des travaux plus spécifiques à tel ou tel territoire), Denis Carré propose **des clés pour expliquer ces disparités**. Peut-on par exemple analyser ces questions sans examiner la place de chacune de ces villes moyennes dans les réseaux de ville constitués autour des grandes villes et métropoles ?

Les débats qui prolongent la conférence sont régulés par Nicolas Portier, président du Cercle.

Denis Carré :

Bonjour à toutes et tous.

Ancien chercheur au CNRS, je suis actuellement membre associé au laboratoire EconomiX à l'Université de Nanterre et membre de la chaire VITE, « Ville Industrie et Transition Écologique ». Je précise, enfin, que j'ai une vieille histoire avec la DATAR. J'ai notamment travaillé sur le pôle de conversion du Creusot et plus récemment, participé au travail de Prospective Datar 2040.

J'ai proposé, pour aujourd'hui, de relier les travaux sur les villes moyennes et la question du développement et du maintien de la base industrielle sur ces territoires.

Cette question est au cœur des travaux que nous menons tant au niveau de l'ensemble des territoires qu'au niveau des espaces métropolitains, des petites villes. Dans tous les cas, l'entrée centrale partagée par tous ces objets, c'est la notion de performance des territoires¹.

Quand on parle de villes moyennes cela renvoie tout d'abord à un problème de définition : celles de l'INSEE ou de l'association des villes moyennes. La liste des villes considérées comme telle diffère selon les définitions mobilisées. Nous avons opté, avec l'équipe avec laquelle je travaille, pour l'utilisation de la base des *zones d'emploi* (ZE)².

Les villes moyennes correspondent à 164 ZE sur 304 (selon l'ancienne nomenclature utilisée) (*Figure 1*). C'est plus de 40 % de l'emploi industriel et environ 30 % de l'emploi total. Si de nombreux travaux ont été réalisés sur les villes moyennes, en particulier des monographies, les travaux quantitatifs sont plus limités. Et les travaux qui s'inspirent de l'économie géographique sont assez exceptionnels ou rares sur ce thème.

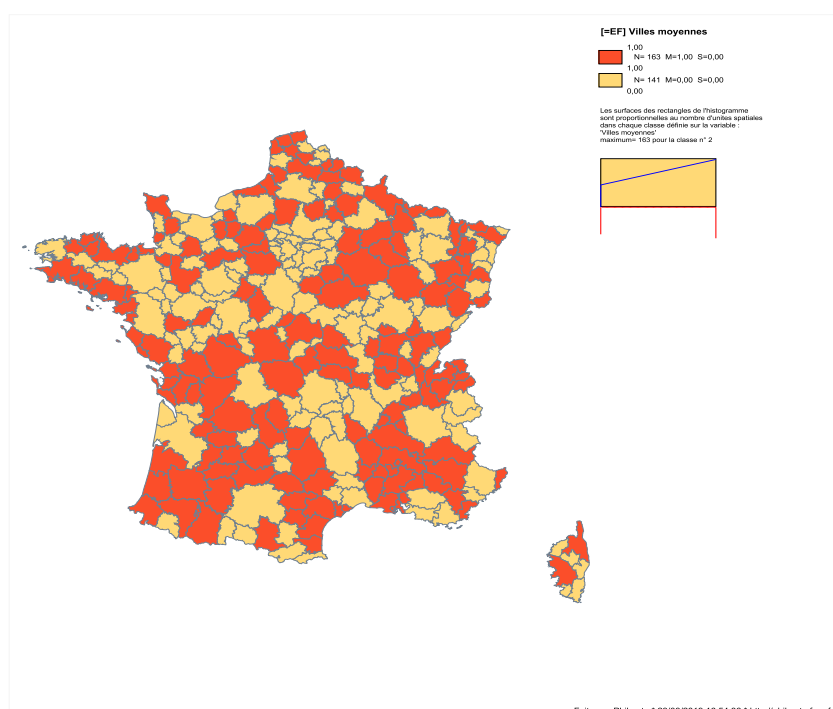


Figure 1. Localisation des 164 villes moyennes (en rouge)

¹ On parle de performance des territoires dans la mesure où l'on s'intéresse à la diversité des trajectoires de développement, à la différence des rythmes de variation en particulier de l'emploi total ou industriel.

² Le découpage en ZE évacue les interstices, les « vides » ce qui permet en particulier de mobiliser les méthodes d'analyse spatiale.

Le point de départ, c'est « l'étonnante disparité des territoires industriels » dans les villes moyennes. Après avoir comparé les caractéristiques des villes moyennes (maintenant VM) au regard de celles des métropoles et de petites villes, la suite de la présentation concernera la diversité des trajectoires de développement des VM et de leur base industrielle.

Les villes moyennes, je l'ai rappelé, c'est 30 % environ de l'emploi total et 40 % de l'emploi industriel (Figure 2). En comparaison, les métropoles, au sens large du terme, c'est environ 50 % de l'emploi total et 40 % de l'emploi industriel et les petites villes c'est à peu près 6 % de l'emploi total et un peu moins de 10 % de l'emploi industriel. Cela conduit à avoir une base industrielle en moyenne plus forte dans les villes petites et moyennes que dans les métropoles (Figure 3).

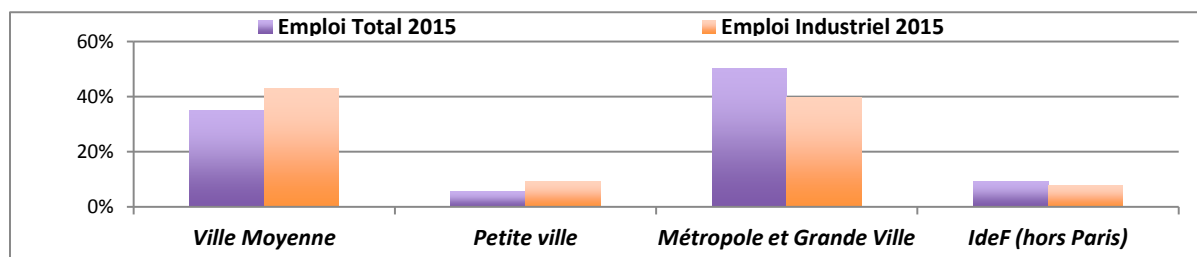


Figure 2. Répartition de l'emploi salarié et de l'emploi industriel entre les catégories de ZE en 2015

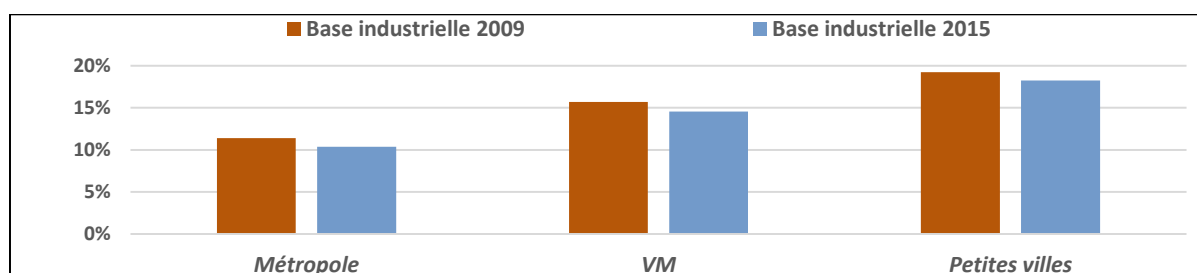


Figure 3. Part de l'emploi dans le secteur industriel dans les ZE des métropoles, des villes moyennes et des petites villes

Il est intéressant de noter que sur les 164 villes moyennes un peu plus de 90 sont labellisées « Territoires d'industrie » ce qui reflète bien le poids de l'industrie dans une partie de ces territoires. On comprend mieux l'intérêt que la puissance publique peut avoir à soutenir ces territoires.

Entre 2009 et 2015, quand on regarde la variation de l'emploi, les métropoles connaissent une évolution positive, les villes petites et moyennes, en revanche, un repli d'environ 1 % (Figure 4).

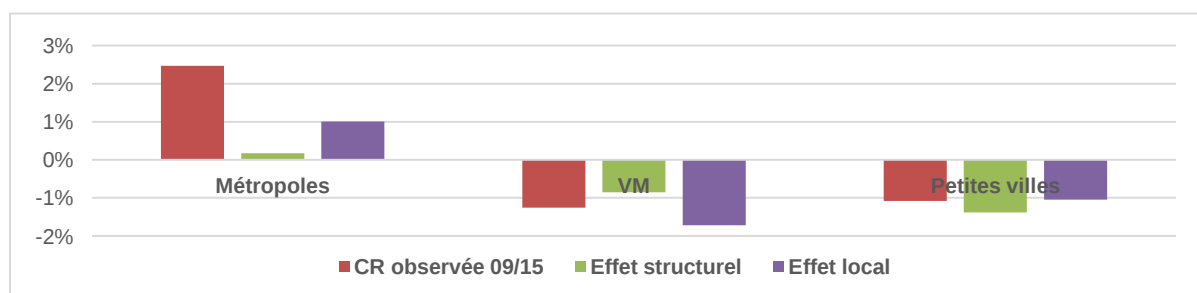


Figure 4. Croissance comparée des ZE selon la catégorie territoriale

Même si les différences sont relativement réduites, on note toutefois que les particularités locales (effet local) jouent sensiblement plus fortement sur le développement des VM.

Au-delà de ces valeurs moyennes, le constat principal est celui de la diversité des dynamiques industrielles, des bases industrielles comme les 2 figurent suivantes le suggèrent (Figures 5 et 6).

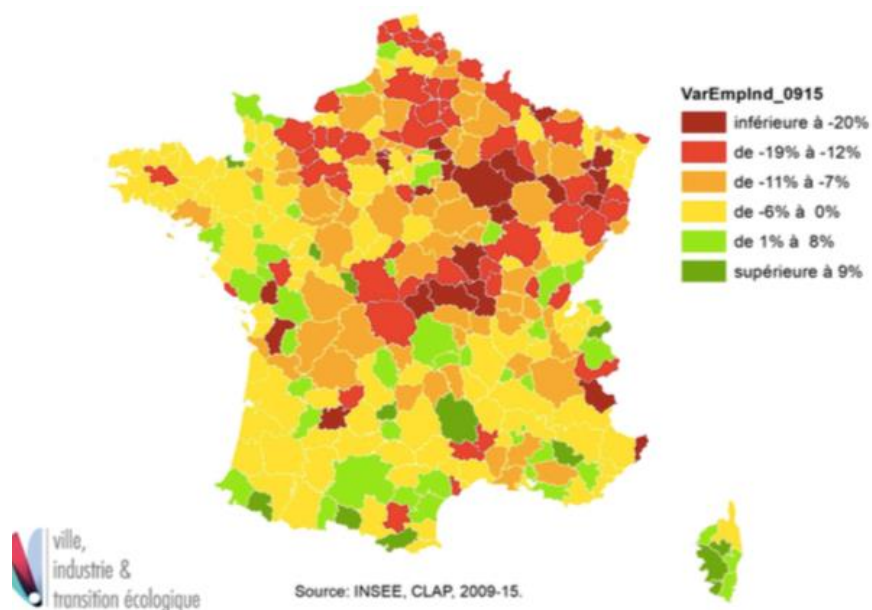


Figure 5. Variation de l'emploi dans l'industrie

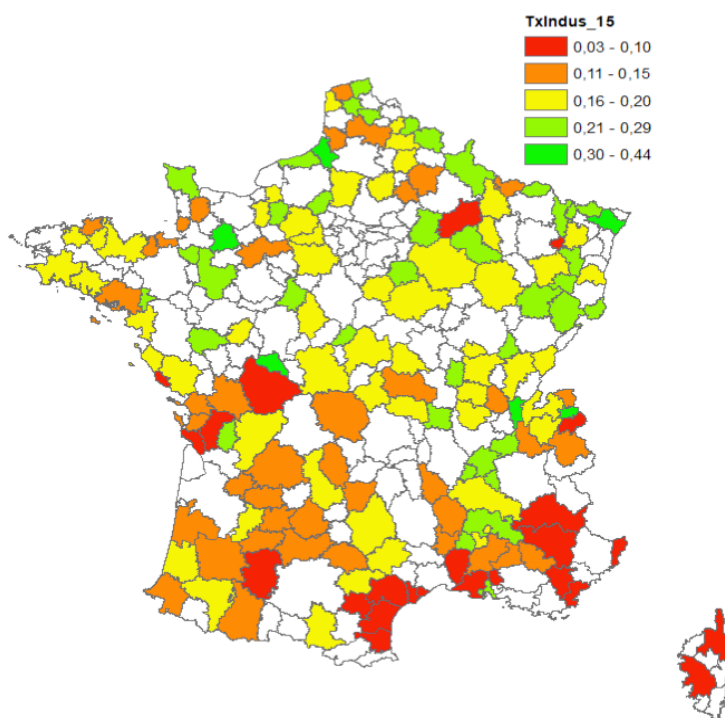


Figure 6. Villes moyennes et base industrielle

Lorsqu'on regarde de plus près les statistiques et quand on combine le poids des territoires en matière d'industrie – la base industrielle³ – et l'évolution de l'emploi, on voit qu'on peut avoir une croissance forte mais avec une base limitée (c'est la dominante) et réciproquement. Toutefois certains territoires

³ Poids de l'industrie dans l'emploi total.

comme Cholet, Saint-Nazaire, Dieppe, Cherbourg, La Roche-sur-Yon présentent à la fois une base industrielle élevée (entre 20 et 25 %) et une dynamique industrielle significative.

Au-delà de ces constats, quels sont les éléments d'interprétation de la diversité des trajectoires de développement, des performances entre les territoires ?

Les premiers éléments d'interprétation concernent les configurations productives locales ; la performance des territoires serait associée à la densité des acteurs induisant des phénomènes d'agglomération et de coopération. Le profil des activités, le degré de spécialisation du territoire, dans le même sens, pourrait également jouer en faveur d'une performance plus élevée.

La présence de groupes peut aussi jouer un rôle mais pas toujours : on note une variation en fonction de la conjoncture, de la nature du groupe, de sa nationalité, cela dépend. La part de l'emploi public ressort plutôt négativement : plus l'emploi public est important et moins l'emploi est dynamique mais attention, c'est peut-être plutôt parce qu'un territoire est peu dynamique que l'emploi public est important... Corrélation, bien sûr, ne veut pas dire pas causalité.

Si l'on regarde ensuite plus spécifiquement l'impact de la base industrielle et de sa variation sur la trajectoire de développement des VM, en tendance, depuis les décennies 1980-1990, ce poids (de la base industrielle) fut longtemps le facteur principal des tendances observées ; plus le poids de la base industrielle était élevé, plus les territoires étaient pénalisés (en particulier les régions du Nord et de l'Est de la France mais pas seulement). Depuis le début des années 2010, la base industrielle ne constitue plus ce « paramètre » central dans l'explication des trajectoires de développement des VM ; et depuis quelques années, plus encore, les territoires qui se « portent » le mieux sont, en tendance, ceux dont la base industrielle est relativement conséquente, certains territoires à vocation plus résidentielle étant, par contre plus fragilisés.

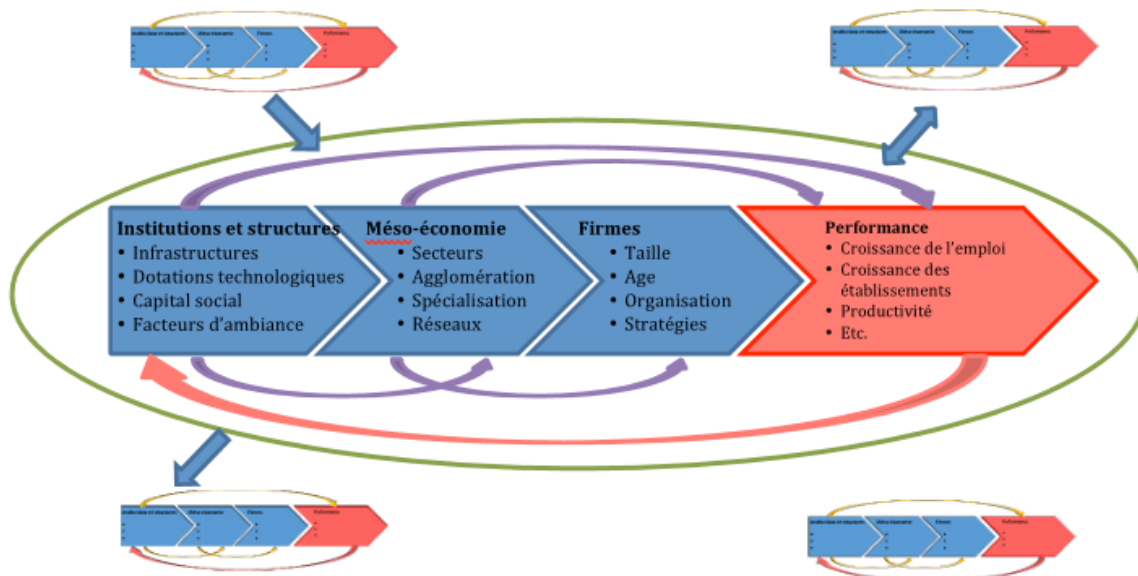
Par ailleurs, lorsqu'on regarde finement, au niveau de chaque territoire, les variations de l'emploi industriel et des activités de service aux entreprises, aucune tendance forte ne se dégage⁴ ; ni celle à la substitution : l'externalisation d'emplois dans les entreprises industrielles est compensée par la création d'emplois dans les secteurs des services ; ni celle en faveur de la complémentarité : la création d'un emploi dans l'industrie provoquerait la création de X emplois dans les services.

Ainsi, parmi la trentaine de VM qui connaissent une variation positive de l'emploi industriel, un tiers environ présente simultanément un repli de l'emploi dans les services. Que dire encore de la soixantaine de VM qui connaissent à la fois la contraction des emplois industriels et de services.

On est très loin d'avoir pris en compte l'ensemble des paramètres pour expliquer la trajectoire d'un tissu économique local. Voici un schéma, pour appuyer cette idée, permettant de synthétiser les déterminants des performances des territoires (*Figure 7*). Il y a notamment deux phénomènes importants à signaler : 1) les interrelations spatiales, c'est-à-dire toutes les influences qui affectent, positivement ou négativement, le territoire, à l'image de l'établissement d'un grand groupe, ou la dynamique des autres territoires autour de celui observé, et 2) les interactions locales, c'est-à-dire les complémentarités sous la forme de « filières » mais aussi tous les éléments liés aux qualités des relations entre les entreprises et entre les entreprises et les pouvoirs publics. L'approche quantitative, sur ce deuxième point, est insuffisante ; elle doit être complétée un ensemble de données « qualitatives » obtenues par des enquêtes, des entretiens, etc.

⁴ Corrélation nulle entre les variations d'emploi dans l'industrie et les variations d'emploi dans les services

Les déterminants des performances des territoires



Source : Introduction générale, in Carré & Levratto (2011b)

Figure 7. Les déterminants des performances des territoires

Nicolas Portier :

Merci beaucoup. Je vous propose maintenant d'ouvrir très librement la discussion.

Dans mes fonctions précédentes, nous avons essayé avec Denis Carré et Nadine Levratto, il y a dix ans, de réaliser des monographies pour mieux comprendre ce qui constituait l'« effet local ». Pourquoi certains territoires résistaient mieux dans les faits que ce que l'on pouvait pronostiquer au regard de leurs spécialisations industrielles et orientations de marché. L'objectif était d'entrer en quelque sorte dans la « boîte noire » pour voir s'il y avait, effectivement, une sorte d'« effet territorial » lié à la bonne gouvernance économique locale. Nous avons travaillé sur des bassins d'emploi comme ceux d'Alençon, Brive, Valenciennes, Dijon... Un certain nombre d'enseignements s'étaient dégagés.

Jean-Michel Bruneau :

Je voudrais revenir sur la question des dynamiques internes. Vous avez évoqué les effets de proximité, que vous éliminez en partie, mais qu'en est-il des effets internationaux ? La mécanique n'est pas évidente.

Denis Carré :

La méthode « structurelle-résiduelle », permet de repérer, les phénomènes conjoncturels – nationaux, ce qui a trait à la dynamique propre des secteurs (effet structurel) et ce qui tient aux particularités locales (effet local) mais ce sont des agglomérats d'éléments multiples. En d'autres termes, quand on regarde la dynamique d'un territoire, la trajectoire de l'emploi cristallise tout un ensemble de mécanismes internes, externes, liés aussi à des stratégies d'acteurs, etc.

Régis Lambert :

Avez-vous tenté d'analyser le potentiel de compétences qui peut être un élément déterminant ? Deuxième question : Au niveau des entreprises, avez-vous regardé comment peut jouer une chambre de commerce dynamique ou des regroupements entre entreprises localement ?



Vue de la salle du Café du Pont Neuf 1

Denis Carré :

A propos tout d'abord de votre seconde question. Valenciennes, quand on regarde la carte 5, la zone est d'une couleur différente des territoires qui l'entourent. C'est un territoire bien plus dynamique que de nombreux territoires de la région Hauts de France. Parmi les conditions de ce succès avancées, il y aurait eu en particulier un degré de coordination très grand entre la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), l'université, la préfecture et les élus locaux, la CCI en particulier apparaissant comme un moteur dans la création de nouvelles branches de recherche et de services. En revanche, selon les acteurs locaux, l'implication des pouvoirs régionaux aurait été plus limitée.

Concernant la compétence, celle-ci n'apparaît pas décisive dans les analyses quantitatives menées. Sans doute, les mesures de ces phénomènes sont insuffisamment détaillées. En revanche, sur le terrain, les entreprises sont très demandeuses de ressources en outils et structures de formation. Et, plus les territoires sont petits, plus la difficulté est forte. Et, dans nombre de territoires, les industriels peinent à recruter des salariés.



Vue de la salle du Café du Pont Neuf 2

Michel Rouah :

Si j'ai bien compris, sur la dynamique entre industrie et tertiaire, on va dire, il n'y aurait pas de corrélation, ou de causes à effets, alors que ça me semblait tomber sous le sens : lorsqu'il y a des entreprises industrielles, il y a services à l'entreprise. Est-ce que cela veut dire que les services sont plus concentrés sur les grandes métropoles ? Enfin, quelles explications donner ?

Denis Carré :

Effectivement, il y a un phénomène général d'externalisation très fort de la part des grandes entreprises depuis 30 ans avec une contraction relative de la valeur ajoutée⁵. Cela a participé au développement des activités de services, à l'apparition de nouveaux services.

⁵ Depuis une trentaine d'années, on a assisté à la réduction de la part de la valeur ajoutée rapportée au chiffre d'affaires. C'est plus marqué en France qu'en Allemagne.

Mais le développement local des activités de services aux entreprises dépend pour partie de la nature de ces services et de la taille de l'unité urbaine. On assiste ainsi à des phénomènes de concentration des services dits à forte valeur ajoutée au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie urbaine.

On a voulu, après d'autres, tester l'impact de la proximité d'une offre à la fois plus large et plus spécifique de services sur la dynamique des territoires, ici les villes moyennes ; ainsi, celles localisées près des métropoles apparaissent plus dynamiques (*Figure 8*)⁶. Bien évidemment, d'autres phénomènes interviennent, par exemple l'existence d'un marché conséquent à proximité.

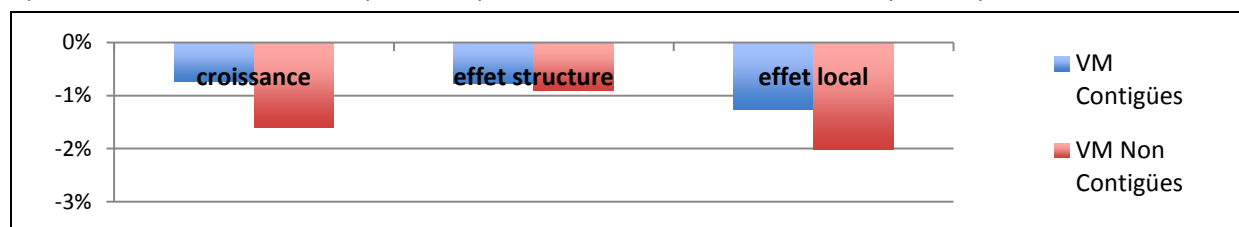


Figure 8. Impact apparent de la contiguïté des villes moyennes à la métropole

Paulette Pommier :

Je m'interroge, pour ma part, sur les effets des politiques publiques mises en œuvre, notamment la politique des Pôles de compétitivité ou plus généralement celle des clusters. Observe-t-on une relation entre ces politiques et la dynamique industrielle de ces territoires ?

Denis Carré :

Le point de départ de ces politiques, est toujours le même ; le constat d'une insuffisante coopération entre les différents acteurs, en particulier les entreprises entre elles mais aussi avec les apporteurs de ressources technologiques ou bien encore les institutions publiques (rapport Gallois, 2012).

En ce sens, ces politiques successives, depuis celle des systèmes productifs locaux, inspirée par le modèle Italien des districts industriels, des Pôles de compétitivité, et aujourd'hui celle des Territoires d'Industrie, ambitionnent le renforcement de ces tissus économiques locaux, régionaux.

Sans doute, et l'exemple que j'apprécie beaucoup, celui du pôle de compétitivité de Cosmetic Valley..., pôle multirégional, illustre comme nombre de grands pôles métropolitains, mais pas seulement, le renforcement des liens entre entreprises et acteurs de la recherche et l'innovation, en particulier en favorisant la valorisation des relations de proximité ou même d'hyper-proximité.

Sandra Moatti :

Avez-vous regardé l'impact de l'origine du capital ? J'ai vu une étude très frappante sur le poids des entreprises étrangères sur les territoires et on voit qu'il y a un clivage est-ouest extrêmement fort.

Denis Carré :

On dispose de deux ensembles de données : des données sectorielles mais aussi des données sur les entreprises à partir du fichier « relations financières » qui permet de regarder, notamment, la

⁶ Et ce sont les particularités locales qui en tendance favorisent le plus la croissance (le moindre repli), particularités dont entre autres une offre de services à proximité.

nationalité des groupes. Il convient tout d'abord de noter qu'il existe effectivement une diversité très grande dans la localisation, l'origine des capitaux, etc., des groupes étrangers. Ajoutons encore la nature des fonctions (production, recherche, distribution).

Cela étant, bien sûr, les groupes étrangers participent, effectivement, à peser sur la trajectoire de développement des territoires. Tant à travers les travaux quantitatifs qu'à partir de différents exemples, en cas de crise, on observe, en tendance, une contraction plus forte de l'emploi au niveau de territoires dans lesquels les groupes à capitaux étrangers sont très présents.

Nicolas Portier :

D'après les derniers travaux de l'INSEE qui prennent désormais les groupes pour définir les entreprises⁷, il apparaît que 0,1 % des entreprises regroupent à eux seuls 51% de l'emploi privé. Cette nouvelle approche reconsidère en outre complètement le périmètre de nos groupes industriels. Les entreprises industrielles ont beaucoup externalisé mais parfois de manière interne à des groupes dont le cœur d'activité reste industriel. La France reste de fait très industrielle via la puissance de ses grands groupes même si leur composante manufacturière s'est rétrécie en France et a été délocalisée. Quand on regarde du côté des PME réellement indépendantes, on s'aperçoit qu'elles sont devenues très minoritaires dans l'emploi. Là où elles demeurent vivantes, on constate de meilleures dynamiques aujourd'hui.

Sandra Moatti :

Les grands groupes français n'investissent pas en capital physique en France...

Gwenaél Doré :

On voit dans le livre « La France sous nos yeux » que tous les fabricants de luxe recréent des emplois en France mais sur des niches très particulières, en jouant sur l'attachement au terroir et sur la qualité de la main d'œuvre mais ça reste limité.

Sandra Moatti :

Y-a-t-il des travaux sur des cycles, mais à un niveau plus territorial, et que peut-on dire de ces phénomènes à l'échelle territoriale ?

Denis Carré :

Je n'ai pas de réponse globale. J'ai quand même regardé sur des petits territoires entre 2000 et 2020 et on observe, sur ces deux décennies, sur des territoires comme Vire, en Basse Normandie, un début de période, en 2002, 2003, 2004, durant laquelle un ensemble de secteurs ont perdu 10, 15 ou 20 % d'emplois. C'est vrai pour tout un ensemble de territoires en Basse Normandie ; pensons à la fermeture de Moulinex bien sûr, mais aussi par exemple dans des territoires bretons avec les difficultés rencontrées par certains grands groupes dans l'industrie agroalimentaire.

⁷ L'INSEE reprend les définitions internationales de l'entreprise, considérant qu'un groupe de sociétés sous un même contrôle constitue une seule et même entreprise.

Dominique Rohmer :

Je voudrais simplement souligner que, pour l'avoir vécu, l'implication dans tout ce qui est l'animation économique locale me semble être le facteur déterminant. Plus on implique les chefs d'entreprises dans l'animation locale et plus ça marche.

J'ai une petite remarque sur les groupes étrangers : nous avons, concernant les centres de décision qui se trouvent à l'étranger, une disparité énorme entre les pays représentés sur les marges de manœuvre laissées au local. En impliquant ces entrepreneurs on parvient à leur redonner du poids vis-à-vis de leurs sièges. L'animation locale me semble déterminante à l'échelle des bassins d'emplois, là je vous rejoins. Malheureusement, toutes les CCI ne l'ont pas compris.

Nicolas Portier :

Un établissement industriel local, comme celui d'Exxon à Port Jérôme par exemple, est régulièrement challengé par son siège mondial. Certains managers de sites peuvent ainsi chercher à faire alliance avec leur territoire d'implantation pour gagner les coups d'après et développer des capacités de production. Il existe des formes d'appels à projet internes aux groupes pour répartir les futures lignes de production. Certains chefs d'établissements jouent de fait pleinement le jeu des territoires, quand d'autres sont plus en retrait, souvent parce qu'ils ne restent pas longtemps. Si vous voulez gagner le prochain investissement du groupe et pérenniser le site, il faut souvent le « vendre » en interne et consolider ses avantages comparatifs... Le lien avec le territoire est indispensable dans ce cadre.

Dominique Rohmer :

Nous n'avons pas beaucoup parlé du numérique. Comment peut-il jouer dans la dynamique des territoires ?

Denis Carré :

A notre avis, l'impact du numérique joue, aujourd'hui, un rôle moins discriminant sur la dynamique des territoires ; les infrastructures sont assez largement disponibles et la diffusion de ces technologies s'est fortement réalisée au niveau des entreprises.

Sandra Moatti :

Y-a-t-il des études territoriales sur les perspectives des « actifs échoués » ? C'est-à-dire les actifs qui vont se dévaloriser massivement, par exemple avec la transition écologique.

Nicolas Portier :

Jérémie Rifkin y consacre toute une partie dans l'un de ses derniers livres mais je n'ai pas bien compris sur quoi repose sa base de données. Sa méthodologie n'est pas toujours très claire.

Philippe Defins

Y-a-t-il des rapprochements entre la carte des implantations industrielles et la couleur politique des territoires ? Vous avez abordé cette question en creux lorsque vous avez parlé du rôle des élus.

Denis Carré :

Non, je ne crois pas. Nous n'avons pas regardé cela de très près.

Paulette Pommier :

J'ai entendu hier Achille Warnant intervenir sur France Culture à propos de la mobilisation sur la réforme des retraites de la semaine dernière. Il dit : « Oui, très clairement, l'histoire syndicale, politique, des villes moyennes transparaît dans la mobilisation que l'on a observée ». Il y a un lien, mais c'est l'étude monographique qui permettrait de mieux l'approcher et l'expliquer.

Denis Carré :

Il y a des éléments. La Vendée, par exemple, est une région qui, traditionnellement, offre de bonnes conditions pour le développement des entreprises mais c'est le cas d'autres territoires, de petites ou moyennes villes, ou encore d'espaces métropolitains.

Nicolas Portier :

Aujourd'hui, l'État mobilise beaucoup d'argent sur les entreprises installées dans certains territoires, que ce soit à Belfort ou à Dunkerque. Les règles de définition des montants ne sont pas très claires. Ceux qui disposent de bons accès aux lieux de décision en profitent sans doute davantage.

Philippe Defins :

Ma question portait plutôt sur les liens entre l'histoire politique et l'histoire des implantations industrielles.

Jean-Luc Obin :

Je veux faire deux ou trois remarques incorrectes. J'ai passé l'âge d'être politiquement correct. Je pense que votre exposé montre que la méthode globale d'analyse quantitative ne conduit à rien. C'est l'idée principale que je retire de votre exposé. En revanche, à chaque fois qu'un exemple est proposé, ça devient passionnant. La logique, derrière ça, c'est, premièrement, on est dans un monde d'individualisation des entreprises et des collectivités avec des différenciations croissantes de tout ce qui se fait. Deuxièmement, la logique de tout cela, c'est que l'informatique que vous utilisez est peut-être périmée. Quand on se trouve face à un échantillon de plus en plus hétérogène, il n'y a que l'intelligence artificielle qui peut permettre de travailler dessus.

Denis Carré :

Premièrement, concernant l'approche quantitative, on connaît effectivement les limites de nos modèles. Depuis des décennies, on montre que la productivité et la valeur ajoutée créée en Ile-de-France a été et est toujours plus élevée qu'ailleurs. La CCI en tirait un enseignement important : c'était là où il fallait investir... alors qu'on sait aujourd'hui que ce n'était pas aussi évident. Par contre, je défends l'approche quantitative dans une approche comparative, pour repérer des constantes, des contrastes, des « particularités locales » sans oublier des hypothèses ou éléments de causalités.

Concernant le développement de l'intelligence artificielle, ce sera certainement utile pour prédire des choses, Toutefois, l'intelligence artificielle ne permettrait pas de cerner les raisons qui expliquent les

différentes trajectoires entre les territoires et plus généralement de repérer des relations de causalité, ce qui dès lors rend difficile la construction et la mise en œuvre par exemple de politique publique.

Gwenaël Doré :

Nous avons dressé des grands constats. Le Cercle est aussi un groupe de propositions. Auriez-vous des préconisations pour des politiques publiques ? Quel regard portez-vous sur le dispositif « Territoires d'industrie » par exemple ?

Denis Carré :

Je soutiens ces politiques de type SPL, pôle de compétitivité ou « territoires d'industrie » qui sont toujours favorables. Je pense, qu'effectivement, le modèle français est fondamentalement un modèle dans lequel les coopérations restent insuffisantes entre les entreprises, entre les entreprises et les collectivités locales, entre les entreprises et les universités... Cela étant, on a aussi des remontées de terrain qui relativisent la portée de ces politiques par exemple une relative méconnaissance de ces dispositifs par des acteurs locaux eux-mêmes.

Dernière chose. Je crois que le Cercle a l'avantage de concentrer tout un ensemble de ressources « humaines » localisées dans différents territoires. Peut-être serait-il intéressant d'essayer de mobiliser certains d'entre nous, appartenant (travaillant, etc.) à différents territoires, afin d'aller voir un peu ce qu'il s'y passe du point de vue en particulier de la coopération entre les acteurs locaux. On pourrait en tirer des informations susceptibles, par exemple, de fournir des éléments de réflexion si ce n'est de proposition en faveur du développement d'activités économiques.

Nicolas Portier :

La transition écologique est-elle une opportunité de réindustrialisation ?

Denis Carré :

Oui, tout à fait. Indépendamment du contenu même de l'industrie, une création industrielle ou un territoire dans lequel la base industrielle se maintient, sont des éléments positifs en matière de transition écologique. Chaque emploi créé dans l'industrie est quelque chose de positif !



Vue de la salle du Café du Pont Neuf 3

Nicolas Portier :

Tout à une fin. Je tiens à te remercier. C'était une présentation passionnante. Ce cycle mérite d'être poursuivi !

Compte rendu réalisé par Achille Warnant, Doctorant en géographie à l'EHESS (Géographie Cités)